

## RAPPORT MORAL

L'année 2022 reste une année de transition : les restrictions sanitaires se sont allégées, mais les sujets d'inquiétude liées au virus en circulation ont été peu à peu relayés par les échos d'une guerre aux portes de l'Union européenne, le retour de l'inflation, une année d'élection dont l'issue est mitigée quelles que soient les opinions. En bref, l'humeur n'était pas aux sorties même si le plaisir de se retrouver dans un beau cadre et autour d'un rapport aurait certainement permis d'oublier un peu tout cela.

Cette ambiance plutôt morose a sans doute contribué à l'annulation de notre sortie à Monte-Cristo faute de candidats. Fort heureusement, grâce à l'invitation amicale des « Amis du Château » certains d'entre nous pourront visiter cette folie de notre cher Alexandre très prochainement. Que Sylvie, qui a su tirer profit et a orchestré cette opportunité en soit remerciée en notre nom à tous.

Heureusement notre traditionnelle cérémonie du 24 juillet, suivie d'un déjeuner au Kiosque s'est bien tenue, avec tous ces moments de joie partagée, ces retrouvailles après tant de mois passés sans nous être réunis.

Une autre sortie est à l'étude à Paris, dont Sylvie vous parlera.

Votre Conseil d'Administration n'est pas resté inactif pour autant. Si les sorties ont manqué, des actions ont été faites pour une autre vocation de votre association : la Sauvegarde du vieux Villers et de ses environs. Au moment où la réhabilitation du château approche de son terme, nous avons rencontré à plusieurs reprises le maire de Villers-Cotterêts et certains de ses responsables, et ce dialogue se poursuit activement en 2023. Les principaux sujets sur lesquels nous avons sollicité des actions ou demandé des informations sont les suivants :

- L'entretien de la concession des Dumas au cimetière du Pleu : rappelons que, faute d'ayant droits, elle a été reprise par la municipalité.
- La question du parking du château
- La valorisation du centre en particulier aux abords de la future Cité internationale de la langue française, le Château
- L'implication directe que l'Association pourrait assurer en partenariat avec la municipalité, la Communauté de Communes et, bien sûr, le CMN. Plusieurs pistes sont à l'étude

Le nombre d'adhérents était de 38 l'an passé, et nous espérons plusieurs nouveaux membres cette année. Nous continuons à rechercher des adhérents plus jeunes qui prendront la relève à un jour et assureront la pérennité de l'association et de ses missions. Nous comptons sur les nouveaux membres, comme sur chacun des adhérents, pour motiver amis et parents. La conjoncture rend ceci difficile, toutes les associations se dépeuplent. Et nous sommes par ailleurs soucieux d'accueillir des membres correspondant à l'esprit dumasien d'amitié, de goût de la vie, et d'intérêt pour l'esprit des lieux fréquentés par notre cher Alexandre.

## ANNEXE POUR MÉMOIRE (RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU BUREAU)

### RÉUNION AVEC M. LE MAIRE DE VILLERS-COTTERÊTS

23 mars 2023 – 9h-11h

#### 1. ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DES SÉPULTURES

- La plaque transparente à l'extérieur de la grille d'accès au cimetière du Pleu a bien été mise en place l'an passé -sans référence toutefois aux 3 Dumas

- Le panneau indiquant la direction des tombes de la famille Dumas a été remplacé par un panneau plus grand sur fonds blanc. Toutefois l'énorme et très vilain panneau au-dessus qui rappelle l'exigence d'entretien des tombes crée un voisinage peu gracieux et écrase le panneau Dumas en attirant tout le regard. La ville va regarder si elle peut changer cela.

- Devant l'enceinte de la concession Dumas, il reste à placer le panneau explicatif des sépultures. XB a redonné le modèle déjà fourni. Le Maire fera mettre ceci en place avant l'inauguration du château.

- Les ifs ont bien été taillés en 2020

- Les tombes seront fleuries peu avant l'inauguration.

- Les dalles funéraires n'ont pas été nettoyées et le lettrage reste illisible. Le Maire explique que la pierre des dalles est de mauvaise qualité. De ce fait elle se dégrade (anfractuosités où se développent les mousses...). En termes simples : elle redevient sale très vite. Une entreprise travaillant pour le CMN lui a confirmé qu'il était exclu de procéder à un sablage qui détruirait la pierre.

Aucun état des lieux n'a été réalisé en 2002, ce qui laisse beaucoup d'incertitudes. Des investigations sont nécessaires. Pour rétablir les choses correctement il faut probablement partir en sous-œuvre, ce qui est assez technique, coûteux et surtout pourrait nécessiter une exhumation, avec toutes les lourdeurs administratives et les précautions que cela exige (une occasion d'y remettre AD ? je plaisante).

#### 2. ACCOMPAGNEMENT EN VUE DE L'OUVERTURE DE LA CITÉ EUROPEENNE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le Maire attend des informations du CMN sur la fréquentation attendue dans les premières années : visiteurs de la Cité, mais aussi importance de l'hypothétique hôtel. Il n'y aurait pas de négociation en cours. Il se refuse à faire des aménagements, en particulier refaire la place Aristide Briant, qui seraient à refaire quelques années plus tard faute de bonnes prévisions.

- Flux de stationnement : le sujet reste confus. Le CMN n'est pas prêt pour utiliser la prairie, solution qui avait été retenue.

Le CMN souhaite récupérer le Grand Bosquet de l'ONF. Le transfert n'est pas fait, la direction de Fontainebleau ne réagissant pas pour le moment., et souhaitant que la Ville remette cette parcelle en état. La Ville considère que les dégradations proviennent des activités du CMN durant le chantier et que, si le CMN en devient propriétaire, il doit récupérer les lieux en l'état et s'occuper du réaménagement.

Un vrai projet pérenne pour le parc de stationnement ne peut pas, selon le Maire, être défini et engagé sans connaître la fréquentation.

« Quelque chose », non encore défini, sera fait à l'emplacement de l'actuelle caserne des pompiers, qui n'ont pas encore déménagé.

- En termes d'animation, la Ville organisera des manifestations culturelles le moment venu.

### 3. PRÉSERVATION ET SAUVEGARDE DU CŒUR DE VILLE

- Musée AD : confirmation de son maintien dans le bâtiment actuel

- Villers-Cotterêts s'est associé à La Ferté-Milon dans le cadre du programme national « Petites villes de demain », pour lequel ils ont été retenus<sup>1</sup>. Ce programme, applicable à la période 2020-2026<sup>2</sup>, doit fournir des crédits et un accompagnement, et comporte obligatoirement une dimension environnementale.

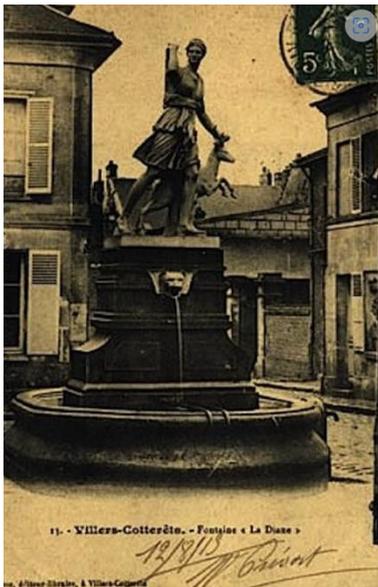
- Malheureusement l'accès à ce programme a stoppé la possibilité de rejoindre un autre programme, « Cœur de Ville ». Les démarches et dossiers avaient été faits mais il n'est pas possible actuellement de cumuler les deux systèmes. Cœur de Ville devait notamment permettre d'accorder des aides aux propriétaires de maisons du centre pour ravalier leurs façades. La ville aurait alors rendu obligatoires ces ravalements en contrepartie des subventions accordées. Face à cela, le Maire aurait demandé, et obtenu des promesses (verbales...) de subventions de la région de la part de Xavier Bertrand.

- Il est très sérieusement question de taxer les logements vacants comme dans de nombreuses grandes villes.

- Le réaménagement autour de la rue Ernest d'Hauterive va être lancé par l'intermédiaire d'un Etablissement Public Foncier (EPF) de l'Oise. La Communauté de Communes n'a pas de ressources financières et le préfet interdit à la Ville de financer à sa place. L'EPF permet de contourner cela : la Ville abondera via cette structure commune.

Le développement de programmes d'habitation se fera par un opérateur-investisseur privé, avec une découpe en une trentaine de lots. Aucun logement social ne sera prévu dans ce secteur précis. L'espace public restera bien entendu à la commune.

- Le Maire a négocié avec le propriétaire du petit Leclerc : il récupère les vieilles bâtisses pour 1€ en contrepartie du maintien du droit de livrer (avec des 40 tonnes !) à sa supérette.



- L'APEI des Deux Vallées (Coyolles) et l'établissement de La Ferté-Milon ont en commun un projet d'ouverture de magasin de légumes place du Dr Moufflier (là où était une épicerie), qui sera financé par des particuliers.

- La ville va faire réaménager par l'opérateur Clésence-Logivam le passage du Manège, très délabré et sale. Après de nombreux programmes de logements sociaux à VC, il leur laisse développer cette zone à condition de respecter un cahier des charges qui exige des prestations beaucoup plus « haut de gamme » que leurs ouvrages habituels, ainsi que des réaménagements des accès et abords.

- Les trois fontaines de la ville :

La fontaine de Diane Chasseresse rue Léveillé, qui fuyait, est en état techniquement parlant. Sous réserves de

<sup>1</sup> <https://www.nord.gouv.fr/Actualites/Actualites/Programme-Petites-villes-de-demain-14-villes-du-Nord-retenues> et aussi <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

<sup>2</sup> Nous sommes en 2023...

contraintes sanitaires à vérifier, elle peut être remise en service.

La Fontaine à la coquille pose un problème plus compliqué car elle appartient à un particulier.



La troisième, avenue du général Leclerc (près du garage Peugeot) fonctionne. (J'ai eu beau chercher je ne vois pas où...).

C'est la fontaine de La Madelon, sur la petite place près du marchand de vélo

- Un cheminement piétonnier de la gare au château est défini. La ville a pris en charge et déjà acheté les clous en cuivre faits selon la charte graphique du CMN. Ils ont été livrés et seront posés en juin.
- Les panneaux signalétiques sont également prêts et seront aussi posés en juin.
- L'église Saint-Nicolas :
  - o La DRAC s'est engagée à financer 80% des travaux.
  - o L'architecte en charge est Nicolas Déhu.
  - o Avec son adjoint à l'Urbanisme, Dominique Cantot, ils étendent le diagnostic à toute l'église plutôt que se limiter à la façade d'entrée. Ceci évitera plusieurs interventions avec échafaudages. L'église est plutôt en bon état par rapport à la plupart grâce au fait qu'elle est chauffée.
  - o Les pierres du portail d'entrée ont été purgées, mais certaines sont trop abîmées. De nouvelles devront être taillées pour les remplacer. Le dossier a été envoyé à la DRAC.
  - o Un vitrail à gauche lorsque l'on regarde le chœur était prêt à éclater et sera repris.
  - o Il existe six cloches dont une, la « Jeanne », est fissurée, celle de 1560, qui est classée<sup>3</sup>. L'objectif est de réussir à la faire sonner sans dégât.
  - o Le clocheton reste à finaliser.
  - o Les murs extérieurs ont une teinte qui n'est pas homogène avec le château : ce sera repris.

#### 4. PROJETS COMMUNS POSSIBLES

- Le maire est intéressé à mettre des panneaux sur les lieux patrimoniaux qui décrivent le passé du bâtiment. Ceci rejoint une idée de notre Association qui pourrait fournir les

---

<sup>3</sup> <https://inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/cloche-dite-jeanne/fd856526-6f53-4b24-a35e-3a9bf0b34748>

contenus (à partir des textes d'Ernest Roch notamment). Il dit par ailleurs que M. Rondin, récemment nommé à la tête de la Cité de la Francophonie, est demandeur de projets avec les associations « légitimes et désintéressées », comme nous. (Nous pourrions voir avec lui comment utiliser les mêmes contenus sur un média technologique comme ils vont sans doute en utiliser beaucoup et ce pour le mettre en évidence auprès des visiteurs du Château).